



SYNDICATS TERRITORIAUX DE LA VILLE DE NANTES ET DU CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE L'intersyndicale suspend le Préavis de grève, Mais reste très vigilante...

Suite à la rencontre du 16 octobre 2012 dans le cadre du préavis de grève du CCAS, l'Administration s'est engagée sur les points suivants :

► De **L'OUVERTURE ENFIN** une discussion sur la requalification des postes techniques et du poste administratif en catégorie B de la Cellule Technique et Logistique avec une finalisation de cette demande d'ici la 1^{ère} CAP de 2013

► **CONCERNANT LA DIRECTION DES SOLIDARITES :**

- l'administration s'est engagée à respecter la règle concernant les entretiens d'évaluation : l'entretien des agents par 2 N+1 a donc été arrêté et les agents évalués de cette façon pourront demander un nouvel entretien.
- Mr Lorant s'est engagé à organiser une réunion du personnel pour faire le point sur les dysfonctionnements et surtout à ce que le personnel retrouve de **MEILLEURES conditions de travail**

Il en demeure que les conditions de travail du personnel ne s'amélioreront que par :

L'arrêt de la pression exercée par la hiérarchie,
Une meilleure appréciation de la gestion du temps de travail avec une certaine souplesse
Une écoute du personnel
Des moyens supplémentaires en effectif permettant d'assurer tous les remplacements avec la création d'une équipe volante de titulaires. Et dans l'immédiat, le remplacement par des auxiliaires pour toutes absences (maladie, RTT, congé, formation etc...)
ENFIN une reconnaissance financière à tous les agents du PRUAD.

► **Concernant la gestion du RSA**

Louis Souchal apportera début 2013 une réponse sur la décision des élus quant au volume de bénéficiaires isolés. Aujourd'hui, la mesure de transfert des dossiers au conseil général n'est actée que pour 3 mois.

L'intersyndicale prend acte de ce calendrier mais reste attentive au devenir des travailleurs sociaux chargés de l'accompagnement au CCAS des allocataires du RSA

L'intersyndicale a pris note de toutes ces propositions, ainsi que de la mise en place d'un groupe de suivi composé des organisations syndicales et d'agents qui devrait être organisé dans le cadre d'un observatoire social.

Mais elle reste en ALERTE. C'est pour cette raison que le PREAVIS DE GREVE EST SEULEMENT SUSPENDU, MAIS N'EST PAS LEVE !